

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE  
219<sup>ème</sup> REUNION  
10 MARS 2010  
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/COMM.(CCXIX)

**COMMUNIQUE**

**COMMUNIQUE DE LA 219<sup>ème</sup> REUNION  
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 219<sup>ème</sup> réunion tenue le 10 mars 2010, a adopté la décision qui suit sur la deuxième mission d'évaluation pré-électorale de l'UA au Soudan.

**Le Conseil,**

1. **Prend note** du rapport de la deuxième mission d'évaluation pré-électorale de l'UA au Soudan [**PSC/PR/2(CCXIX)**] dépêchée par le Département des Affaires politiques, du 19 au 24 janvier 2010, ainsi que des communications faites par l'Ambassadeur B.A. Adeyemi, membre de la mission, et les représentants du Soudan et de l'Union européenne. Le Conseil **prend** également note de la communication faite par la Commission sur les derniers développements liés aux prochaines élections au Soudan;
2. **Note** que les prochaines élections se tiendront dans le cadre de l'Accord de paix global (CPA) et seront suivies par le référendum d'autodétermination pour le Sud Soudan, qui se tiendra en janvier 2011;
3. **Souligne** l'importance cruciale des élections générales d'avril 2010 dans le cadre de la transformation démocratique du Soudan, conformément au CPA. A cet égard, le Conseil **appelle** toutes les parties soudanaises à ne ménager aucun effort pour créer des conditions propices à l'organisation réussie des élections;
4. **Lance un appel** aux États membres, aux partenaires de l'UA et à la communauté internationale dans son ensemble à aider les autorités soudanaises dans l'organisation des prochaines élections, y compris la fourniture d'un appui à la Commission électorale nationale (CEN), pour lui permettre de s'acquitter efficacement de son mandat;
5. **Exhorte** la Commission à accélérer le déploiement, dès que possible et au plus tard à la fin de ce mois, de sa mission d'observation pour lui permettre d'observer, de manière adéquate, efficace, compétente et crédible, toutes les étapes du processus électoral. Le Conseil **exhorte**, en particulier, tous les États membres de l'UA à dépêcher, à leurs propres frais, des observateurs qui opéreront dans le cadre de la Mission d'observation des élections de l'UA, ainsi qu'à apporter un appui technique à la CEN et un soutien financier et logistique pour l'organisation des élections;
6. **Se félicite** de la signature, sous les auspices du Groupe de haut niveau de l'UA sur le Soudan chargé de la mise en œuvre, dirigé par l'ancien Président Thabo Mbeki et comprenant les anciens Présidents Abdulsalami A. Abubakar et Pierre Buyoya, à Juba, le 2 mars 2010, par quinze partis politiques soudanais, y compris le SPLA, d'un Code de conduite électoral qui engage les partis et les candidats à promouvoir la sensibilisation des électeurs et à coopérer avec les observateurs électoraux nationaux et internationaux, ainsi que d'une Déclaration d'engagements communs (DoCC) appuyant un changement pacifique et démocratique au Soudan. Le Conseil **se réjouit**, en outre, de la signature à Khartoum, le 8 mars 2010, par le Parti du Congrès national (NCP), du Code de conduite électoral et de la Déclaration

d'engagements communs. Le Conseil appelle toutes les parties à mettre scrupuleusement en œuvre les engagements pris. Le Conseil **félicite** le Groupe de haut niveau de l'UA chargé de la mise en œuvre et **l'encourage** à poursuivre ses efforts, et **se réjouit** des mesures prises par la Commission aux fins de déployer une équipe d'observateurs à long terme pour suivre et apporter une assistance dans la mise en œuvre du Code de conduite électoral;

7. **Se félicite** du Communiqué de la 14<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'IGAD sur le processus de paix au Soudan, qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, le 9 mars 2010. A cet égard, le Conseil **appelle** à une coopération étroite entre l'UA et l'IGAD dans l'observation des prochaines élections;

8. **Décide** de rester saisi de la question.